



DELIBERATION

N° SP_2026_10_006

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 13 OCTOBRE 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

1ERE COMMISSION

SERVICE : Pôle patrimoine départemental et mobilités/Direction des bâtiments

OBJET : Budget annexe de production d'énergies renouvelables - Décision modificative n° 1

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGUE, M. LARCHER, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. BARRY, excusé, a donné délégation de vote à Mme ACHARD ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à Mme TLEMSANI ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à M. AUZEMERY ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

La production d'énergies renouvelables par le Département fonctionne sur la base d'un budget annexe. Il est proposé d'ajuster les crédits prévisionnels de l'exercice 2026 par une Décision modificative n°1 (DM1)

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses		3 900 €		3 900 €
Recettes		3 900 €		3 900 €

RAPPORT

Au titre de la DM1, des ajustements sont proposés afin de prendre en compte les opérations d'amortissement (biens, subventions) ainsi que l'avancement des travaux.

I - Les opérations de la section d'exploitation

Il est proposé l'inscription de crédits nouveaux à hauteur de 3 900 € en dépenses pour la prise en compte :

- de l'augmentation de 4 350 € en dépenses d'ordre du fait d'ajustements à opérer sur la dotation aux amortissements ;
- de la diminution de 450 € sur le virement à la section d'investissement ;
- des mouvements à solde nul des crédits initialement inscrits pour les opérations de maintenance aux fins de pouvoir verser les indemnités de résiliation des marchés de maîtrise d'œuvre et autres prestations intellectuelles pour la construction d'une ombrière photovoltaïque sur l'aire de covoiturage de la Route départementale (RD) 20.

De la même façon, des crédits supplémentaires sont nécessaires en recettes d'ordre pour un montant de 3 900 € pour tenir compte des ajustements d'écritures relatives à la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

II - Les opérations de la section d'investissement

Il est proposé l'inscription de crédits nouveaux en dépenses d'ordre à hauteur de 3 900 € pour la prise en compte des écritures relatives à la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat évoquée *supra*.

De la même façon, 4 350 € supplémentaires sont nécessaires du fait de l'ajustement à opérer sur la dotation aux amortissements des travaux d'installations générales et d'agencements divers compensés pour partie par la baisse de 450 € du virement de la section d'exploitation.

La section d'exploitation est équilibrée à 3 900 € de même que la section d'investissement.

DECISION

Vu les articles L. 1612-12, L. 3213-1, L. 3312-5 et L. 3312-6, R. 3312-8 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 2 avril 2026 adoptant le Budget primitif (BP) ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie

dans dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du Département,
11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité
des suffrages exprimés :

DECIDE

d'adopter le projet de DM1 du budget annexe de production d'énergies renouvelables
pour l'exercice 2026 tel que présenté dans le rapport ci-dessus et détaillé en annexe.

42 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY (délégation de vote à Mme ACHARD), M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à Mme TLEMSANI), Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER, Mme LARDY (délégation de vote à M. AUZEMERY), M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÉS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE

Signé électroniquement par : Anne
DELAPIERRE
Date de signature : 14/10/2026
Qualité : DGA Ressources -
Administration générale et territoriale